













Dossier de présentation

Vos contacts

Naâmen BOUHAMED : + 33 671 90 92 08 & Marie-Pierre HERVY + 33 614.63.38.42 Email: naamen-bouhamed@alwen.com & marie-pierre@alwen.com







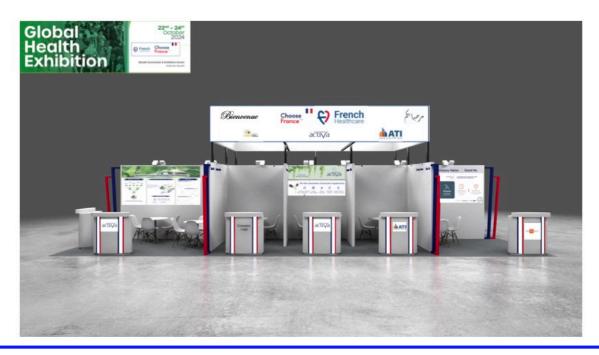




Stand livré clés en main, tout équipé

Le prix inclut

- Moquette, signalétique personnalisée (nom et logo de votre entreprise)
- Habillage personnalisé des cloisons + comptoir(s)
- Mobilier: 2 chaises et 1 table (*pour 9m2*), 1 corbeille, 2 flashs lumineux
- Présentation de votre société dans le E-catalogue Anglais/Arabe
- Nettoyage stand et gardiennage
- Accompagnement personnalisé en amont et pendant le salon
- Forfait 3 accès sur la plateforme IT Informa Saudi Global Health voir détails p.6



La répartition des stands auprès des exposants, sera allouée selon la règle du

Premier venu, Premier servi

Par ailleurs, les organisateurs du salon Saudi Global Health Exhibition se réservent le droit de clôturer le recrutement des exposants dès que le nombre limite d'exposants confirmés est atteint.

Vos contacts





FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A nous retourner accompagne de la page 4 « activites » compietee		
À envoyer à <u>naamen-bouhamed@alwen.com</u> -	marie-pierre@alwen.com	
Raison Sociale:	Activité :	
Nom responsable :	Prénom :	
Email:	Site Web:	
Adresse:	Mobile contact:	
N°Siret:		
Choix du	stand	
Le tarif inclut votre stand équi	ipé + impression des murs	
+ Inclus Informa Global Health online Platform		
Stand 9 m2 =11 600 € - Stand 12 m2 =15 100 € -	Stand 15 m2 =18 500 € - Stand 6m2 =8 050€	
A – Votre stand =m2 soit € HT	B – supplément 1 angle = 750 €	
C – Prestation commerciale complémentaire : pack de 8 a		
Profil des sociétés et décideurs ciblés suivant vos instruction	ons – invitations suivies par nos soins jusqu'au salon	
Total budget :+	+ 1 300 € Frais Dossier = HT	
Paiement 50% à la réservation	on - 50% au 30 juin 2024	
☐ Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générale respecter sans réserve. J'atteste e sur l'honneur avoir se risques liés à ma participation à cet évènement et en participate :	ouscrit une police d'assurance qui couvre tous les	
	Modalités de règlement	
	uniquement par virement au nom de la Ste ALWEN Facture vous sera envoyée dès réception du paiement.	

Vos contacts

IBAN FR76 3000 4010 9300 0100 3972 265 - BIC: BNPAFRPPNIC ouvert à la BNPPARIBAS

Naâmen BOUHAMED France: + 33 671 90 92 08 & Marie-Pierre + 33 614.63.38.42

Email: naamen-bouhamed@alwen.com - marie-pierre@alwen.com













Company Name:				
☐ Charity/Non-Profit Organisations/	□ منظمة خيرية/غير ربحية/غير	☐ Consultancy	🗆 خدمات استشاریة	
NGO	حكومية	☐ Healthcare Association	🗆 جمعية للرعاية الصحية	
☐ Health Regulator	🗆 هيئة لتنظيم الصحة	□ Investor	□ مستثمر	
☐ Hospital Public	🗆 مستشفی عام	☐ Recruitment	🗆 التوظيف	
☐ Manufacturer	□ مصنع	☐ Education	□ التعليم	
☐ Clinics/Medical Practice	🗆 عيادات/ ممارسات طبية	☐ Hospital Laboratory	□مختبر تابع لمستشفى	
☐ Healthcare/Medical Travel	🗆 الرعاية الصحية/ السياحة لأغراض طبية	☐ Laboratory Agent/Dealer/Distributor	🗆 موزع/ موفر/ وكيل خدمات مختبرية	
☐ Imaging and Radiology center	🗆 مركز تصوبر وعلاج إشعاعي	□ Retailer/Pharmacy	□ بائع تجزئة/ صيدلية	
☐ Media/Marketing	□ الإعلام/ التسويق	☐ Finance/Banking	🗆 خدمات مالية/ بنكية	
□ Community Health Services	□ الخدمات الصحية المجتمعية	☐ Hospital Military	□ مستشفى عسكري	
☐ Healthcare Agent/Dealer/	🗆 موزع/ موفر/ وكيل خدمات الرعاية	☐ Technology	□ تكنولوجيا	
Distributor	الصحية	☐ Government	🗆 خدمات حکومیة	
☐ Independent Laboratory	🗆 مختبر مستقل	☐ Hospital Private	🗆 مستشفی خاص	
☐ Professional Association	□ جمعية مهنية	Law	🗆 خدمات قانونية	
☐ Insurance	🗆 خدمات التأمين	☐ Transport	□ النقل	
□ Project Management	🗆 إدارة المشاريع			
What Products/Services Do You	Provide? Select All That Apply.	ها شرکتك؟ يُرجى اختيار كلما ينطبق.	ما المنتجات/ الخدمات التي تقده	
Disposables	المستهلكات	Laboratory	المختبر	
□ Consumables	□ المواد الاستهلاكية	Devices	□ الأجهزة	
☐ Delivery and Access	□ خدمات التوصيل والوصول	□ Disposables	□ المستهلكات	
□ Incontinence	🗆 سلس البول	□ Equipment	□ المعدات	
□ Textiles	□ المنسوجات	□ Instruments	🗆 الأدوات	
☐ Wound Care	□العناية بالجروج	☐ Reagents	🗆 الكواشف	
	637-1	☐ Sterilisation	□ التعقيم	
☐ Healthcare/General Services	🗆 خدمات عامة/ رعاية صحية	□ Tests	🗆 الاختبارات	
Imaging	التصوير	Medical Equipment	المعدات الطبية	
☐ Diagnostic and Therapy	□ التشخيص والعلاج	□ Aesthetic	🗆 تجميلية	
Radiation	□ إشعاعيّ	□ Dental	🗆 أسنان	
☐ Infrastructure	البنية التحتية	□ Endoscopes	□المناظير الباطنية	
☐ Construction and Design	🗆 التشييد والتصميم	□ ENT	🗆 طب الأنف والأذن والحنجرة	
□ Hygiene	🗆 النظافة	☐ Infant Care	🗆 رعاية الأطفال	
☐ Interior and Furniture	🗆 التصميم الداخلى والأثاث	☐ Life Support	🗆 دعم الحياة	
□ Kitchen	□ المطبخ	□ Patient Monitoring	🗆 متابعة حالة المريض	
☐ Supply and Waste	🗆 خدمات الإمداد والتخلص من النفايات	□ Surgical Instruments	🗆 الأدوات الجراحية	
□ Transport	□ النقل	□ Other	🗆 آخری	
IT	تكنولوجيا المعلومات	Orthopaedic Devices	أجهزة تقويم العظام	
☐ Applications	🗆 التطبيقات	☐ Compression	🗆 أجهزة ضغط	
☐ Bar Coding Solutions	🗆 حلول الترميز الشريطي	☐ Equipment	🗆 المعدات	
☐ Cloud Security	🗆 أمن الحوسبة السحابية			
□ Data Analytics	🗆 تحليل البيانات	☐ Physiotherapy/Rehabilitation/	🗆 العلاج الطبيعي/ إعادة التأهيل/	
☐ Data Warehousing	□تخزين البيانات	Mobility	الحركة	
□ Hardware	🗆 أجهزة الحاسوب			
☐ Hospital Information Systems	🗆 أنظمة المعلومات بالمستشفى	☐ Pharma/Nutrition	🗆 الدواء/ التغذية	
☐ Laboratory Automation Systems	🗆 أنظمة التشغيل الآلي للمختبر			
☐ Laboratory Data Management/ An	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			
☐ Software and Mobile Content	🗆 البرمجيات ومحتوى الهاتف المتحرك		24/1/2	
□ Telecom	□الاتصالات السلكية واللاسلكية		(5)d.	



Email: <u>naamen-bouhamed@alwen.com</u> – <u>marie-pierre@alwen.com</u>









Stand clef en main Réservez, dès aujourd'hui!

- STAND PAVILLON France

Le stand est proposé clé en main et aménagé :

Comptoir + 1 table + 2 chaises & identification personnalisée avec la signalétique de votre entreprise + Murs imprimés + Essential Global Health Apps forfait 3 pers.

- Votre inscription via l'Apps **Saudi Global Health 2024** + Vos badges d'entrée au salon + E.Catalogue Pavillon France* présentation de votre société en Anglais & Arabe. (Inclus dans le forfait 1 300€)





ALWEN INTERNATIONAL partenaire exclusif du salon Saudi Global Health 2024 pour la France, vous propose de venir exposer sur le **Pavillon France**. Veuillez trouver ci-joint le dossier de présentation et de réservation de votre stand. Les places étant limités vis-à-vis des pavillons et exposants internationaux plus vite vous réservez, plus vous avez une chance de garantir votre participation.









La plateforme IT Informa Saudi Global Health

Informa Saudi Global Health met à votre disposition un outil de gestion d'information dynamique de présentation de votre société, de vos produits, ainsi que la gestion QR code des visiteurs. Lien Global Health Apps

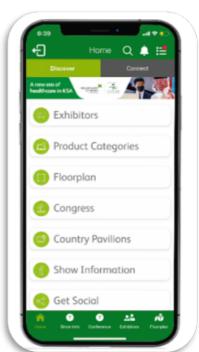
Les formules de présentation en ligne du Salon Saudi Global Health 2024 sont conçues pour améliorer votre participation au salon en vous offrant la possibilité de promouvoir le profil de votre entreprise, d'accéder aux meilleures relations d'affaires et de maximiser la génération de leads.

Pour les stands de 6 à 21 m² le forfait inclut 3 utilisateurs*

Faites la promotion de votre entreprise, trouvez des contacts, gérez vos prospects.

Votre forfait Essentiel comprend:

- La création de votre profil afin d'attirer le plus de visiteurs
- Jusqu'à 4 produits listés
- Invitation des clients et prospects via l'application
- Nombre illimité de connexions entrantes et sortantes
- Connexions illimitées
- Scan des badges des visiteurs et capture des leads
- Export possible de vos leads au format CSV



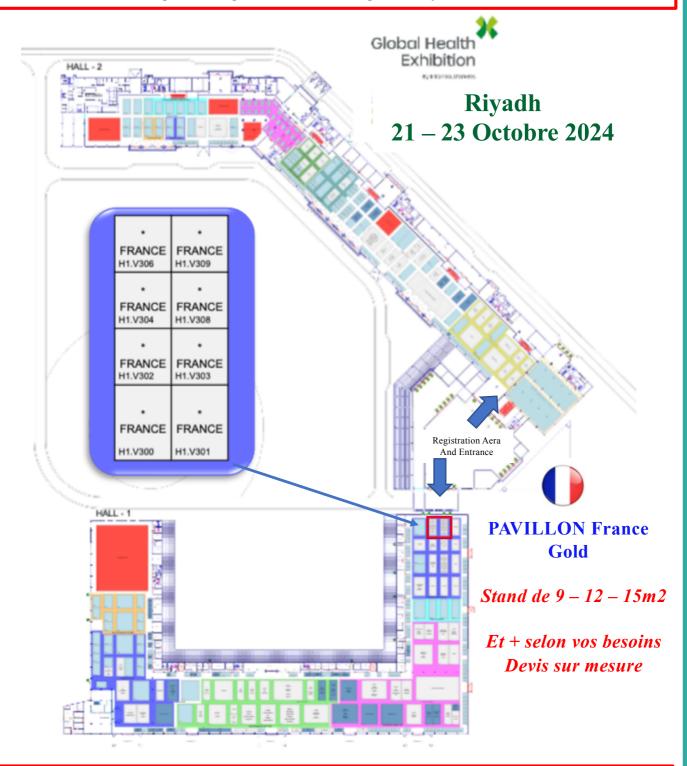
^{*}Les utilisateurs seront visibles sur la plateforme Global Health Exhibition Online. Les utilisateurs pourront gérer les prospects et saisir leurs informations en ligne.

Vos contacts

La répartition des stands auprès des exposants, sera allouée selon la règle du

Premier venu, Premier servi

Par ailleurs, les organisateurs du salon Saudi Global Health Exhibition se réservent le droit de clôturer le recrutement des exposants dès que le nombre limite d'exposants confirmés sera atteint.



Pour les entreprises qui souhaitent réserver un stand de + de 18m2 dans un hall bien identifié, merci de vous connecter sur ce lien et de nous indiquer l'emplacement que vous souhaitez.

https://www.expocad.com/host/fx/informa/ghe24/exfx.html#floorplan







Édition 2024

Du 21 au 23 octobre 2024

Horaires de l'exposition:

Luni 21 octobre 2024 : 9 heures - 18 heures

Mardi 22 octobre 2024 : 9 heures - 18 heures

Mercredi 23 octobre 2024 : 10 heures - 17 heures

Lieu: Riyadh Convention & Exhibition Centre, Malham, Arabie Saoudite

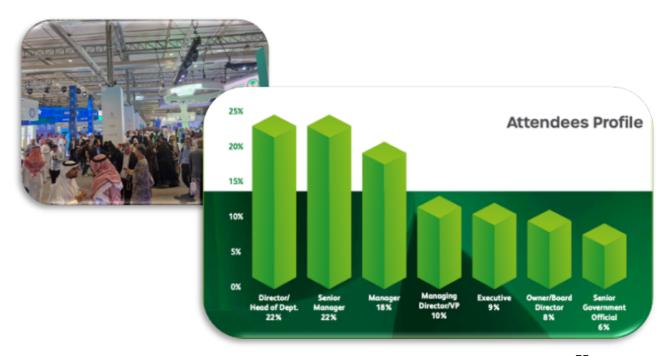
NB. Nous attirons votre attention sur le fait que le parc des expos est situé à 1h

environ du centre de Riyadh Emplacement RCEC

Nous vous proposerons une liste d'hôtels permettant un accès rapide au Parc des Expos

Nombre de participants : 100 000+

Marques exposantes: 1000+



Vos contacts



Under the patronage of:



Riyadh 21 – 23 octobre 2024









Les raisons de venir exposer à Saudi Global Health Exhibition : Le développement de la santé en Arabie Saoudite

Le programme Vision 2030, a pour objectif de réformer fondamentalement l'économie et la société saoudiennes qui inclut un objectif de soins de santé de qualité pour tous. Le gouvernement saoudien a déjà augmenté de 10,5% le budget qu'il consacre à la santé par rapport à 2017, Il représente ainsi 15% du budget total avec 40 Md USD. Il s'agit du 3ème poste de dépenses gouvernementales. Le marché est très dépendant de l'offre étrangère.

Afin de concrétiser la vision 2030, le ministère de la Santé a positionné la e-santé comme un agent catalyseur et de transformation. Les dépenses annuelles consacrées à la modernisation et à la mise à niveau des infrastructures d'e-santé s'élèvent à 500 Md USD et devraient doubler au cours des prochaines années.

L'Arabie Saoudite est le plus grand pays CGC avec une population estimée à 34 millions d'habitants et devrait atteindre + 70 millions d'ici 2050 grâce à une croissance annuelle de 2,65%. - 70 % Part de la population ayant moins de 40 ans

Cela signifie que *les hôpitaux saoudiens auront besoin de 110 000 lits supplémentaires d'ici 2030 et de 178 000 d'ici 2050*, en appliquant le ratio mondial de 2,7 lits pour 1 000 habitants.

Place prépondérante de la e-santé

Conformément à l'importance que le « Plan de Transformation National Vision 2030 de l'Arabie Saoudite » accorde à la numérisation, le ministère de la Santé a lancé récemment de nombreux projets visant à fournir des solutions de cyber santé. Actuellement, le gouvernement saoudien met en place un système de pointe dans les hôpitaux afin d'améliorer l'efficacité des soins et de fournir aux patients des dossiers de santé en ligne normalisés. Parmi ses grands projets figure la construction de la mégapole NEOM, à la frontière égyptienne. A la pointe de l'adoption des dernières avancées technologiques en matière de soins de santé et biotechnologie.

L'Arabie Saoudite projette d'introduire la **télémédecine au XXIèm**e siècle avec des technologies de mobile et de cloud qui élargissent l'accès aux soins, réduisent le temps de traitement des problèmes, améliorent la gestion des maladies chroniques et identifient de manière proactive les patients à risques.

Les secteurs porteurs sont les équipements pour salles d'urgences, les équipements de rééducation, les équipements de diagnostic, les équipements électro-médicaux, les appareils orthopédiques, dentaires et prothèses, les glucomètres et les implants...

Source Business France-Saudi







CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1: Peuvent participer au au salon Saudi Global Health 2024 : toutes entreprises FRANCAISES opérant dans le secteur de la santé et secteurs annexes.

Article 2: Les modalités d'organisation du salon, notamment la date d'ouverture, sa durée, le lieu du salon, les heures d'ouverture et de fermeture, sont déterminées par l'organisateur et peuvent être modifiées à son initiative.

Article 3: Toute personne désirant exposer devra adresser à ALWEN INTERNATIONAL une demande de participation (alwen@alwen.com), qui devra être acceptée par l'organisateur, sauf si l'organisateur refuse la participation demandée, l'envoi de cette demande de participation constitue un engagement ferme et irrévocable de payer l'intégralité du prix de la location du stand.

Article 4: Les demandes de participation au Pavillon France doivent parvenir à ALWEN INTERNATIONAL accompagnées d'un premier versement de 50% du montant global à payer. Cette avance sera remboursée si le demandeur n'est pas admis à exposer. Par contre, elle sera acquise d'office en cas de désistement. Le reste du montant doit parvenir 30 jours avant 'ouverture du salon et n'engendrera aucun remboursement. Les demandes de participation non accompagnées d'un acompte de 50% ne seront pas prises en considération. Tout désistement n'engendrera aucun remboursement.

Article 5: Les exposants peuvent régler leur participation par virement bancaire à l'ordre d'Alwen International (compte mentionné dans le formulaire de réservation de stand).

Article 6: La répartition des emplacements sur le Pavillon France se fera dans la mesure du possible selon la répartition sectorielle des espaces du Pavillon et l'état d'avancement des demandes de participation selon la règle 1^{er} arrivé - 1^{er} servi.

Article 7: Les stands seront disponibles 2 jours avant l'ouverture officielle. L'installation et la décoration de stand devront être terminées au plus tard la veille de l'ouverture officiel 22:00.

Article 8: Outre l'assurance couvrant les objets exposés, l'exposant est tenu de souscrire à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que luimême et son personnel encourent ou font courir à des tiers. Le gardiennage des stands et de leur contenu n'est assuré que pendant les heures de fermeture du Salon. Pendant les heures d'ouverture, les produits et matériels sont sous la responsabilité de l'exposant qui s'y oblige. En plus, lors de l'aménagement des stands et jusqu'a l'inauguration et du démontage après la clôture du salon, l'exposant est le seul responsable du gardiennage de ses produits jusqu'à sa sortie.

Article 9: A la clôture du salon, le démontage des stands et l'évacuation des marchandises ne pourront s'effectuer qu'à partir de 20h00 le dernier jour du salon. Pour pouvoir procéder à l'évacuation des marchandises l'exposant doit obligatoirement disposer d'un laissez-passer délivré par l'organisateur. Tous les stands devront être évacués (matériels et décors) dans un délai maximum de deux jours après la clôture du Salon. A défaut une pénalité de 100€/jour sera appliquée.

Article 10: Il est strictement interdit : d'utiliser des hauts parleurs ou de mettre de la musique, de distribuer des documents dans les halls et les entrées du Salon, de céder ou sous-louer des Stands et d'utiliser des moyens de transport dans les halls d'exposition de 9h30 à 20h00. Il est aussi interdit d'accrocher des banderoles sur la structure du plafond des halls sans l'autorisation de l'équipe technique de l'organisateur. Il est interdit de dépasser la superficie -même en hauteur- de l'espace d'exposition attribué. A la fermeture des stands l'exposant est tenu d'éteindre les éclairages et de débrancher les prises éclectiques

Article 11: Toute détérioration du Stand engage la responsabilité de l'exposant et doit faire l'objet d'une réparation dans les normes de qualité requise. Les frais de réparation seront à la charge de l'exposant.

Article 12: En cas de force majeure qui impose le report du salon à une date ultérieure, les demandes de participation seront automatiquement reportées, sauf si l'exposant soumet une demande écrite d'annulation de sa participation. Dans ce cas, les frais de participation payés seront restitues intégralement. En cas de force majeure qui impose l'annulation du salon, les demandes de participation seront automatiquement annulées et les frais de participation payés seront restitués intégralement.

Article 13: Pour des raisons de sécurité, les stands ne pourront comporter une mezzanine.

Article 14: L'exposant est appelé à s'entendre avec les stands mitoyens sur la hauteur des séparations communes et leur harmonisation.

Article 15: Pénalité de retard: Tout montant TTC non réglé à l'échéance donnera lieu au paiement par l'Entreprise Participante de pénalités fixées à trois (3) fois le taux d'intérêt légal. Les pénalités sont calculées sur le montant TTC de la somme restant due, à partir de la date d'échéance du paiement. Depuis 2015, la révision du taux d'intérêt légal s'effectuera tous les six mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014). Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucune mise en demeure de l'Entreprise Participante ne soit nécessaire. ALWEN INTERNATIONAL se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent afin que celui-ci fasse cesser cette inexécution, sous astreinte journalière par jour de retard. Enfin, Alwen International se réserve également le droit de suspendre ou annuler la participation de l'entreprise à la mission sectorielle ou au salon.

Article 16 - Annulation par l'Entreprise Participante : Dans le cas où l'Entreprise Participante adresse sa demande d'annulation jusqu'à Cinq (5) mois (date à date) avant la date prévue pour le démarrage du salon/pavillon France, ALWEN INTERNATIONAL ne pratiquera alors aucune retenue sur le prix de la manifestation à la charge de l'Entreprise Participante et qui sera du montant déjà versé. Si l'Entreprise Participante adresse sa demande d'annulation entre cinq et trois mois (date à date) avant la manifestation, dans ce cas, Alwen International ne retiendra que 50 % du prix de la manifestation à la charge de l'Entreprise Participante, sauf si Alwen International parvient à trouver une autre société française en remplacement de l'exposant défaillant. En cas d'annulation dans un délai inférieur à trois mois avant la date du salon, l'Entreprise Participante sera tenue au paiement de l'intégralité du prix de la prestation, sauf si Alwen International parvient à trouver une autre société françaises en remplacement de l'exposant défaillant. Dans tous les cas, Alwen International se réserve le droit de répercuter les conditions générales de l'organisateur du salon sur l'Entreprise Participante, notamment en cas de pénalités financières pour annulation ou absence sur le stand.

Article 17 – Cas de force majeure: Tout cas de force majeure, indépendant de la volonté des parties et empêchant l'exécution normale de leurs obligations, exonère les parties de respecter leurs obligations respectives et entraine leur suspension. La partie qui invoque la force majeure est tenue d'avertir immédiatement l'autre partie. Sont considérés comme des cas de force majeure, les faits ou circonstances qui sont irrésistibles, extérieurs aux parties et imprévisibles. Dès lors, ces faits doivent être inévitables et indépendants de la volonté des parties.

